

Jean-Claude LEROY

Président  
du Conseil départemental

Arras, le 14 février 2018

Aux adhérents du Stade Béthunois Pélican Club

Madame, Monsieur,

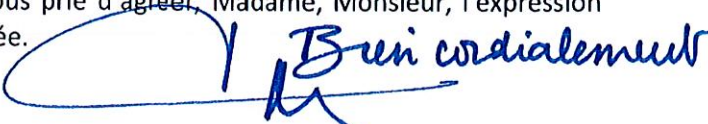
Avec le soutien de vos Conseillers départementaux, Madame Nathalie DELBART et Monsieur Alain DELANNOY, le Département du Pas-de-Calais vient de délibérer une aide de 33 500 € pour le Stade Béthunois Pélican Club auquel vous adhérez. Cette subvention décernée au titre des clubs structurants (label départemental délivré à 7 clubs reconnus pour la qualité de leur structuration) permettra notamment le développement des actions suivantes :

- Action 1 : Soutien à l'excellence sportive
- Action 2 : Développement et structuration de la pratique sportive
- Action 3 : Soutien aux manifestations

Cette participation financière s'inscrit dans le cadre de la politique volontariste du Département en matière de soutien au sport. Grâce à la volonté de la majorité départementale, notre institution est peu à peu devenue un acteur incontournable en matière sportive. Notre action permet tous les ans au Pas-de-Calais d'être un partenaire majeur de près de :

- 150 manifestations sportives
- 70 clubs de haut niveau
- 60 comités départementaux sportifs
- 70 lauréats de l'appel à projet « ouvrez votre club »
- 20 athlètes de Haut Niveau au travers du dispositif Equipe Olympique et Paralympique du Pas-de-Calais
- 30 projets de construction ou rénovation d'équipements sportifs

Vous souhaitant pleine réussite dans vos projets sportifs au sein du Stade Béthunois Pélican Club, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

  
Jean-Claude LEROY

Président du Département du Pas-de-Calais